

RCS : BAYONNE
Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00624
Numéro SIREN : 803 093 152
Nom ou dénomination : 2L LOGISTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 02/06/2020 sous le numéro de dépôt 2573

Greffe du tribunal de commerce de BAYONNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 02/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/2573

Déposant :

Nom/dénomination : 2L LOGISTIQUE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 803 093 152

N° gestion : 2014 B 00624



Handwritten signature or initials.

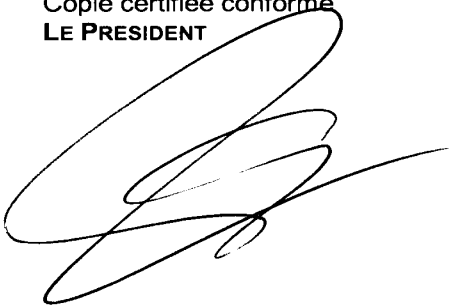
- 2 JUIN 2020

2L LOGISTIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 48.670 euros
Siège social : Centre Européen de Frêt – 12, avenue d'Algera - MOUGUERRE (64990)
803.093.152 RCS BAYONNE

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE
AU 31 DECEMBRE 2019

Copie certifiée conforme
LE PRESIDENT



Pierre DASTÈ



T/C

Désignation de l'entreprise : 2L LOGISTIQUE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12
 Adresse de l'entreprise 1 RUE D'ETXEZAHAR CENTRE EUROPEEN DE FRET 64990 MOUGUERRE Durée de l'exercice précédent * 12
 Numéro SIRET * 8 0 3 0 9 3 1 5 2 0 0 0 2 0 Néant

				Exercice clos le		
		Brut	Amortissements, provisions	Net		
		1	2	3		
				31/12/2019		
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	18 637	AG	18 164	473
	Fonds commercial (1)	AH	20 000	AI		20 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	30 510	AS	6 581	23 929
	Autres immobilisations corporelles	AT	144 641	AU	37 678	106 963
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	83 500	CV		83 500
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières *	BH	13 534	BI		13 534	
TOTAL (II)		BJ	310 822	BK	62 424	248 398
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
	CREANCES	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
DIVERS	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	302 094	BY		302 094
	Autres créances (3)	BZ	7 113	CA		7 113
Comptes de régularisation	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	55 248	CG		55 248
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	529	CI		529
	TOTAL (III)		CJ	364 983	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif *	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	675 804	1A	62 424
Retours : 1. Dont de et au bail				2. Part à moins d'un an de immobilisations financières actives : CP		
3. Part à plus d'un an : CR						
Classe de réserve de propriété :		Immobilisations		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Handwritten signature or initials.

Désignation de l'entreprise		2L LOGISTIQUE		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48...670...)	DA	48 670	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	18 320	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 867	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	112 095	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	218 057	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	402 009
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 118	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	803	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	66 178	
	Dettes fiscales et sociales	DY	127 273	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EA		
	TOTAL (IV)		EB	
		EC	211 371	
		ED		
		EE		
		EF		
		EG		
		EH		
		EI		
		EJ		
		EK		
		EL		
		EM		
		EN		
		EO		
		EP		
		EQ		
		ER		
		ES		
		ET		
		EU		
		EV		
		EW		
		EX		
		EY		
		EZ		
		FA		
		FB		
		FC		
		FD		
		FE		
		FF		
		FG	206 858	
		FH	644	
		FI		
		FJ		
		FK		
		FL		
		FM		
		FN		
		FO		
		FP		
		FQ		
		FR		
		FS		
		FT		
		FU		
		FV		
		FW		
		FX		
		FY		
		FZ		
		GA		
		GB		
		GC		
		GD		
		GE		
		GF		
		GG		
		GH		
		GI		
		GJ		
		GK		
		GL		
		GM		
		GN		
		GO		
		GP		
		GQ		
		GR		
		GS		
		GT		
		GU		
		GV		
		GW		
		GX		
		GY		
		GZ		
		HA		
		HB		
		HC		
		HD		
		HE		
		HF		
		HG		
		HH		
		HI		
		HJ		
		HK		
		HL		
		HM		
		HN		
		HO		
		HP		
		HQ		
		HR		
		HS		
		HT		
		HU		
		HV		
		HW		
		HX		
		HY		
		HZ		
		IA		
		IB		
		IC		
		ID		
		IE		
		IF		
		IG		
		IH		
		II		
		IJ		
		IK		
		IL		
		IM		
		IN		
		IO		
		IP		
		IQ		
		IR		
		IS		
		IT		
		IU		
		IV		
		IW		
		IX		
		IY		
		IZ		
		JA		
		JB		
		JC		
		JD		
		JE		
		JF		
		JG		
		JH		
		JI		
		JI		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables, janvier 2020 - Etat préparatoire.



Handwritten signature or initials.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2L LOGISTIQUE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	5 300	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	5 300	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	5 119	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	5 119	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	181	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	78 109	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 384 696	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 166 640	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	218 057	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IX	
	(6 ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) <input type="text" value="A5"/>	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		<input type="text" value="A6"/>	obligatoires	<input type="text" value="A9"/>	
	Dont cotisations facultatives Madelin		<input type="text" value="A7"/>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	<input type="text" value="A8"/>	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CESSATION IMMOBILISATION				5 119	5 300	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



T/C

Désignation de l'entreprise <u>2L LOGISTIQUE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
						Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	38 637	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS	13 833	KT		KU	16 676	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	72 121	KW		KX	45 792	
		Matériel de transport *			KY	9 500	KZ		LA	20 167	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	4 417	LC		LD	2 145	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	99 871	LO		LP	84 780	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U		8V		8W	83 500		
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	13 534	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	13 534	LR		LS	83 500		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	152 042	ØH		ØJ	168 280		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		1		2							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	38 637	IX	38 637	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	30 510	ML	30 510	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	117 913	MO	117 913	
		Matériel de transport	IV		MP	9 500	MQ	20 167	MR	20 167	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	6 561	MU	6 561	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		IY		NG	9 500	NH	175 151	NI	175 151		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	83 500	ØZ	83 500	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	13 534	2G	13 534	
	TOTAL IV		I3		NJ		NK	97 034	2H	97 034	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	9 500	ØL	310 822	ØM	310 822		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Handwritten signature or initials.

Désignation de l'entreprise 2L LOGISTIQUE Néant

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	17 727	PF	438	PG		PH	18 164
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PI		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 399	QA	3 183	QB		QC	6 581
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	20 884	QE	13 292	QF		QG	34 176
	Matériel de transport	QH	3 737	QI	1 899	QJ	4 381	QK	1 255
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 463	QM	784	QN		QO	2 247
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	29 482	QV	19 158	QW	4 381	QX	44 260
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	47 209	ØP	19 596	ØQ	4 381	ØR	62 424

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NI			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général hors versement (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables - janvier 2020 - Etat préparatoire.



Handwritten signature or initials.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 58 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables - janvier 2020 - Etat préparatoire.



Handwritten signature or initials.

Désignation de l'entreprise : 2L LOGISTIQUE		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM				
	Prêts (1) (2)	UP	UR				
	Autres immobilisations financières	UT	UV	13 534		13 534	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX		302 094	302 094		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * <input type="checkbox"/> LO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY		1 000	1 000		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		5 853	5 853	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		260	260		
	Charges constatées d'avance	VS		529	529		
	TOTAUX		VT		323 269	309 735	13 534
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		644	644		
	à plus d'1 an à l'origine	VH		16 473	11 960	4 513	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		66 178	66 178		
Personnel et comptes rattachés		8C		17 750	17 750		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		18 015	18 015		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		34 146	34 146		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		53 884	53 884		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		3 478	3 478		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI		803	803		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY		211 371	206 858	4 513	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		14 806			
		VZ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				
			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

SAGE Experts-comptables Janvier 2020 : Etat préparatoire.



Handwritten signature or initials.

2L LOGISTIQUE

Société par actions simplifiée au capital de 48.670 euros
Siège social : Centre Européen de Frêt – 12, avenue d'Alegera - MOUGUERRE (64990)
803.093.152 RCS BAYONNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DU 9 MAI 2020

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui s'élève à 218.057 euros, de la manière suivante :

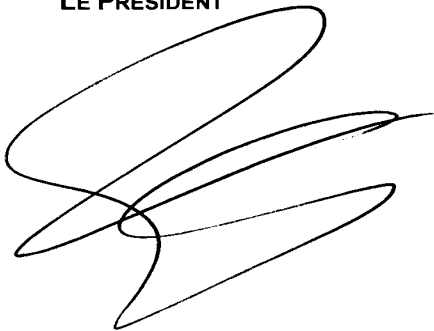
- à hauteur de 87.000 euros à titre de distribution de dividendes versés aux associés,
- le solde, soit 131.057 euros, au compte « Autres réserves »

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur, ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU).

L'assemblée reconnaît avoir été informée que :

- par dérogation à l'application du PFU, ce dividende pourra, sur option expresse et irrévocable de chaque associé, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu conformément à l'article 200 A du CGI,
- la société tiendra compte des demandes de dispense du paiement, à la source, du prélèvement forfaitaire non libératoire, dans la mesure où elles ont été formulées par chaque associé et réceptionnées par la société dans les délais légaux.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRESIDENT





CERAC

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes,
rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

Rapport du commissaire aux comptes

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Assemblée générale du 9 Mai 2020

SAS 2L LOGISTIQUE

Centre Européen de Frêt

12, Avenue d'Alegera

64 990 MOUGUERRE

 **commissaire
aux comptes**

CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société 2L Logistique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2L Logistique relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 10 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Handwritten signature or initials.

CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, comme indiqué au paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, notamment pour ce qui concerne les créances clients.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



Handwritten signature or initials.

CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les



Handwritten signature or initials.

CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Biarritz, le 30 Avril 2020

CERAC SAS

Commissaire aux comptes



Emmanuelle Roux

Présidente

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	18 637	18 164	473	910	- 437
Fonds commercial	20 000		20 000	20 000	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 510	6 581	23 928	10 435	13 493
Autres immobilisations corporelles	144 641	37 678	106 963	59 954	47 009
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	83 500		83 500		83 500
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	13 534		13 534	13 534	
TOTAL (I)	310 822	62 424	248 398	104 833	143 565
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	302 094		302 094	188 458	113 636
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	1 000		1 000		1 000
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 853		5 853	2 810	3 043
. Autres	260		260	484	- 224
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	55 248		55 248	124 600	- 69 352
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	529		529	224	305
TOTAL (II)	364 983		364 983	316 576	48 407
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	675 804	62 424	613 380	421 409	191 971



Handwritten signature or initials.

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	48 670	48 670	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	18 320	18 320	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	4 867	4 867	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	112 095	28 899	83 196
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	218 057	138 661	79 396
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	402 009	239 418	162 591
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	16 473	31 285	- 14 812
. Découverts, concours bancaires	644	415	229
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	803	2 251	- 1 448
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 178	49 886	16 292
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	17 750	12 337	5 413
. Organismes sociaux	18 015	13 650	4 365
. Etat, impôts sur les bénéfices	34 146	30 383	3 763
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	53 884	37 975	15 909
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 478	3 809	- 331
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	0	0	
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	211 371	181 991	29 380
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	613 380	421 409	191 971



Handwritten signature or initials.

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	10 950		10 950	6 765	4 185	61,86
Production vendue biens						
Production vendue services	1 365 594		1 365 594	1 013 752	351 842	34,71
Chiffres d'affaires Nets	1 376 545		1 376 545	1 020 517	356 028	34,89
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 375		1 375	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				242	- 242	-100
Autres produits			28	12	16	133,33
Total des produits d'exploitation (I)			1 377 948	1 020 770	357 178	34,99
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 760	6 345	- 585	-9,22
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			774 672	582 650	192 022	32,96
Impôts, taxes et versements assimilés			14 407	12 364	2 043	16,52
Salaires et traitements			202 143	168 442	33 701	20,01
Charges sociales			66 691	53 213	13 478	25,33
Dotations aux amortissements sur immobilisations			19 596	13 998	5 598	39,99
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			8	112	- 104	-92,86
Total des charges d'exploitation (II)			1 083 276	837 124	246 152	29,40
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			294 672	183 647	111 025	60,46
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 448	194	1 254	646,39
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				1 036	- 1 036	-100
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			135	227	- 92	-40,53
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			135	227	- 92	-40,53
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-135	-227	92	40,53
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			295 985	182 577	113 408	62,12



T/C

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		46	- 46	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 300		5 300	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	5 300	46	5 254	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 119		5 119	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 119		5 119	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	181	46	135	293,48
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	78 109	43 962	34 147	77,67
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 384 696	1 021 011	363 685	35,62
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 166 640	882 350	284 290	32,22
RESULTAT NET	218 057	138 661	79 396	57,26
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



Handwritten signature or initials.

Annexe

2L LOGISTIQUE

ANNEXE

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 613 380,44 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 218 056,64 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/04/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



Handwritten signature or initials

2L LOGISTIQUE

ANNEXE

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Dans le contexte sanitaire du Covid-19, et de la demande de confinement des autorités françaises depuis mi-mars, notre première priorité est de protéger nos salariés et nous portons une attention particulière à la gestion des risques, en mettant en place des dispositifs d'informations et de surveillance. Notre société est attentive aux effets de cette épidémie sur les tendances de consommation de ses clients et aux éventuelles mesures de confinement qui seraient mises en place, entraînant en particulier, le ralentissement des économies.



Handwritten signature or initials

2L LOGISTIQUE

ANNEXE

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 20 000

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	20 000		20 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	20 000		20 000	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 310 822

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	38 637			38 637
Immobilisations corporelles	99 871	84 780	9 500	175 151
Immobilisations financières	13 534	83 500		97 034
TOTAL	152 042	168 280	9 500	310 822

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 62 424

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	17 727	438		18 164
Immobilisations corporelles	29 482	19 158	4 381	44 260
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	47 209	19 596	4 381	62 424

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Brevets, licences, logiciels	18 637	18 164	473	de 1 à 3 ans
Fonds de commerce	20 000	0	20 000	Non amortiss.
Outillage industriel	30 510	6 581	23 928	5 ans
Install générales, agencements	117 913	34 176	83 737	de 5 à 7 ans
Matériel de transport	20 167	1 255	18 911	5 ans
Matériel bureau , informatique	6 561	2 247	4 315	de 2 à 5 ans
TOTAL	213 788	62 424	151 364	



Handwritten signature or initials.

2L LOGISTIQUE

ANNEXE

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 323 269

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	13 534		13 534
Actif circulant & charges d'avance	309 735	309 735	
TOTAL	323 269	309 735	13 534

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 260

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	260
Disponibilités	
TOTAL	260

3.5 - Charges constatées d'avance = 529

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

2L LOGISTIQUE

ANNEXE

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 48 670

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	4867	10,00	48 670
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	4867	10,00	48 670

4.2 - Etat des dettes = 211 371

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	17 118	12 604	4 513	
Dettes financières diverses	803	803		
Fournisseurs	66 178	66 178		
Dettes fiscales & sociales	127 273	127 273		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	211 371	206 858	4 513	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 35 263

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	651
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 954
Dettes fiscales & sociales	27 658
Autres dettes	
TOTAL	35 263



Handwritten signature or initials.

2L LOGISTIQUE

ANNEXE

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 376 545

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	10 950	0,80 %
Prestations de services	1 362 940	99,01 %
Produits des activités annexes	2 654	0,19 %
TOTAL	1 376 545	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



A/C

2L LOGISTIQUE

ANNEXE

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	7	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	9	0



A/C

2L LOGISTIQUE

ANNEXE

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 260

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	260
Fournisseurs aar(40980000)	260
TOTAL	260

8.2 - Charges constatées d'avance = 529

Charges constatées d'avance	Montant
Charges contatees d'avance(48600000)	529
TOTAL	529

8.3 - Charges à payer = 35 263

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	651
Emprunt interets courus(16884000)	7
Banque agios & frais courus(51860000)	644
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	6 954
Fournisseurs fact non parvenues(40810000)	6 954
Dettes fiscales et sociales :	27 658
Dettes prov pour congés payés(42820000)	17 750
Charges sociales sur congés payés(43820000)	6 627
Etat charges a payer(44860000)	1 110
Formation continue(44860003)	2 171
TOTAL	35 263



Handwritten signature or initials.



Tribunal de commerce
Monsieur le Greffier
1, avenue de Neubourg
Villa Circé
64100 BAYONNE

AVOCATS ASSOCIÉS :

Sacha ZEIDENBERG
Docteur en Droit
Droit des Sociétés

Nadia LABAZÉE
DESS Droit des Affaires

Christine ARBILLAGA
DESS Droit des Affaires

Benjamin SAINZ
DESS Droit des Affaires

Caroline BERTHONDE
DESS Droit des Affaires
D.J.C.E.

Anglet, le 22 mai 2020

REFERENCE A RAPPELER SUR LA FACTURE :
9S3160 - 2L LOGISTIQUE
Suivi par : BSA/BSA/LD

~ 2 JUIN 2020

AVOCATS COLLABORATEURS :

Corine MIRLIN
Maîtrise Droit des Affaires

Céline DUFAU
MASTER 2 Droit des Affaires

Marie LAFITTE
MASTER 2 Droit des Affaires

Cher Maître,

En application des dispositions de l'article L232-23 du code de commerce, je vous remets ci-joint concernant la société citée en référence :

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2019,
- La résolution d'affectation du résultat,
- Le rapport du Commissaire aux comptes.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Cher Maître, l'expression de mes sentiments dévoués.

MODE DE REGLEMENT :

PRELEVEMENT SUR COMPTE :
d'un montant de 45,80 euros

Case Palais n°13

Centre d'Affaires Erdian
10, allée Véga
64600 ANGLET

jcr@juris-consultant.fr
Tél. : 05 59 43 95 28
Fax : 05 59 43 81 60

JURIS CONSULTANT - Jean-Christophe ROUGÉ & Associés
Société d'Exercice Libéral d'Avocats à Responsabilité Limitée au capital de 310 000 Euros
378 798 821 R.C.S. BAYONNE - N° TVA Intra. : FR 56 378 798 821

